

coiffances n'annonceroient-elles pas qu'il a jadis existé un volcan dans cette endroit; et le tremblement de terre dont on vient de parler, ne viendrait il point à l'appui de cette assertion; mais il y a une circonstance singulière dans ce volcan. On n'a pas pu encore en découvrir le cratère: les pierres ont été seulement fendues et soulevées au moins en apparence. Or, à quelle profondeur dans la terre a pu s'allumer le feu de ce volcan dont les flammes sont venues s'éteindre à la surface de la montagne!

Pour conclure ces observations, géologiques, nous dirons que les Jésuites, qui étoient alors temoins oculaires n'ont rien exagéré de ce qu'ils rapportent. Tout ce qui nous environne annonce que ce pays a été dans le tems bouleversé de la manière la plus cruelle.

A Monsieur l'Éditeur du "British American Register".

MONSIEUR,

D'APRÈS le désir que vous avez montré par le prospectus du B. A. R. d'inculquer dans l'esprit des individus le goût des sciences et la connoissance des belles lettres, il a pu paroître extraordinaire au public, que vous ayez peu de tems après, inséré dans votre Gazette, la chanson composée pour le Club Anniversaire du 31 Décembre dernier. Car assurément, ce n'est point avec de pareilles productions que vous pouvez atteindre le but que vous vous proposez; c'est au contraire le moyen infailible de corrompre le goût et de retarder le progrès des lettres; et ce ne peut être que la considération que vous avez pour le corps qui vous l'a adressé, qui puisse vous avoir fait vaincre la répugnance qu'une pareille publication doit naturellement donner à tout homme de goût. Cependant, Monsieur, permettez moi de vous faire observer, que c'est précisément à raison de cette circonstance

que vous auriez dû en refuser l'impression; car les étrangers, qui n'ont pas à beaucoup près une grande idée de notre éducation, ne manqueront pas sans doute de penser, qu'une si faible production, offerte à la presse par un corps de Messieurs des plus respectables de cette province, est une preuve non équivoque de notre ignorance dans les lettres.—Vous savez, d'ailleurs, qu'il n'est que trop ordinaire de ne juger de cette province entière que par le fait de quelques individus; et cette manière de juger devient d'autant plus plausible que ces individus sont supposés avoir plus de talents.

Cette reflexion, jointe à celle que de semblables productions sont depuis plusieurs années régulièrement publiées à certaines époques, a excité mon humeur (quoique naturellement pacifique) à faire observer quelques unes des fautes de toute espèce dont fourmille la chanson du Club: faite contre la langue, contre les règles de la versification, ignorance des faits dont le Poète veut parler, défaut d'ordre, de goût, &c. &c. &c.

Mais afin que l'on ne puisse pas me reprocher d'avoir été partial, en citant faussement le texte, l'alterant, ou lui donnant des sens qu'il n'a point; je crois devoir transcrire ici la chanson en son entier.

« Puisqu'il faut que je chante;
Je vais chanter la Paix.
Qu'elle soit permanente:
On le croit, si ça plaît,
Et mais oui dà ! &c. »

REM.—Il faudroit une voix plus forte que celle du Poète pour chanter la Paix. Quels sont les gens assez cruels pour l'obliger à chanter sur un pareil ton?

* NOTE.

The Printer does not pretend to have a sufficient acquaintance with the French language, to enable him to judge of all its niceties: He would be sorry to publish any thing which might be thought injurious to the literary reputation of any description of men, without giving an opportunity of a vindication: the public, must therefore, for this time, judge between the Song and the Criticism.